

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 6 mai 2019, à 18 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Mariane Cullen	-	Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	-	Conseiller
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures

Absence : Michel Gaudet - Maire

1. **Appel à l'ordre**

Madame la maire suppléante, Mariane Cullen, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 34.

2. **Constatation du quorum**

La greffière constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Marc Boudreau

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Présentation – campagne Évolution de l'Université de Moncton**

Monsieur Jean-Guy Vienneau de l'Université de Moncton fait une présentation au conseil. La 3^e campagne de financement, *Évolution*, vise à amasser 50 millions de dollars afin de réaliser plusieurs projets. Jusqu'à date, 80 % de l'objectif est atteint, soit environ 40 millions de dollars. Parmi les grands projets prévus, on y trouve un pôle d'excellence en environnement (5 millions \$), un pôle d'excellence en études

P19 – 05 – 079

acadiennes (5 millions \$), un centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick (8,5 millions \$), la modernisation des installations (11,5 millions \$) et un programme de bourses et d'aide financière pour les étudiant(e)s (20 millions \$). Au cours des années, un total de 14 800 \$ a été déboursé entre quelque 20 étudiant(e)s du Village de Memramcook. L'organisme demande un montant de 25 000 \$ réparti sur une période de 10 ans, soit 2 500 \$ par année. La demande sera traitée lors d'une prochaine réunion.

6. **Présentation – sentiers**

Monsieur Marc Léger, coordinateur régional des sentiers de la Commission de services régionaux Sud-Est (*CSRSE*) fait une présentation au conseil. Il partage un bref aperçu des sentiers existants et des projets futurs pour la région. Le travail pour élaborer un plan afin de connecter les réseaux de sentiers se poursuit. Il mentionne la possibilité de développer un sentier sur la digue à Beaumont afin de créer une expérience unique. M. Léger demande l'appui de la municipalité envers ce projet, soit d'entreprendre des communications et d'agir de lien envers les différents paliers gouvernementaux ainsi que les propriétaires de terrains localisé autour du projet.

Les membres du conseil posent quelques questions. M. Léger communiquera les informations pertinentes au projet à la municipalité et le sujet sera discuté lors d'une prochaine réunion.

7. **Présentation des états financiers 2018**

Monsieur Léon Bourque, de la firme comptable L. Bourque & Associates P.C. inc., explique les documents remis au conseil par rapport aux finances de la municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2018. Il répond aux questions et donne des explications. Il indique qu'encore cette année, le Village de Memramcook est en bonne santé financière avec un ratio d'endettement pour l'année 2018 se situant à 3 %.

P19 – 05 – 080

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Brian Cormier

Que les états financiers 2018 vérifiés par la firme comptable L. Bourque & Associates P.C. inc. soient adoptés. **Adoptée à l'unanimité.**

8. **États financiers sur le site Web**

P19 – 05 – 081

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil accepte d'afficher les états financiers du Village de Memramcook sur le site Web de la municipalité. **Adoptée (4 pour, 2 contre – Raoul Boudreau et Joe Breau).**

9. **Compresseur pour la caserne des pompiers – soumissions reçues**

P19 – 05 – 082

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil accepte de faire l'achat d'un compresseur de Micmac Fire & Safety Source Ltd. au montant de 38 325,11 \$ (TVH nette) et que l'argent provienne du compte : Paiement compte de banque capitale. **Adoptée à l'unanimité.**

- P19 – 05 – 083 10. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
11. **Article 68(1)(g) de la *Loi sur la gouvernance locale* – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local, y compris toute l'affaire dont est saisi un tribunal administratif**
- P19 – 05 – 084 12. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 05 – 085 13. **Adoption de résolution(s)**
Non-conformité – Extraction intensive des ressources
Val's Construction Ltd. NID 00855569 et 70102462
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Raoul Boudreau

ATTENDU QUE Val's Construction Ltd. propriétaire des NID 00855569 et 70102462 est en contravention de l'article 8.2(4) de l'arrêté no 38 (Plan rural) du Village de Memramcook;

ATTENDU QUE Val's Construction Ltd. a reçu une ordonnance de la Commission des services régionaux Sud-Est sous l'article 134(1) de la *Loi sur l'urbanisme* lui demandant de se conformer;

ATTENDU QUE Val's Construction Ltd. n'est toujours pas conforme et n'a pas complété le processus de demande de permis pour les années 2017, 2018 et 2019;

IL EST RÉSOLU QUE Monique Bourque soit désignée, au nom du Village de Memramcook et selon l'article 135 de la *Loi sur l'urbanisme*, pour demander à la Cour du Banc de la Reine

- 1) de contraindre Val's Construction Ltd., soit le propriétaire des biens-fonds situés sur le chemin Royal, à Memramcook, NB et portant les NID 00855569 et 70102462, de se conformer à l'arrêté no 38 (Plan rural) du Village de Memramcook; et
- 2) d'obtenir l'une quelconque des ordonnances mentionnées au paragraphe 135(2) afin d'assurer la conformité aux arrêtés.

Adoptée à l'unanimité.

14. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue le mardi 21 mai 2019, à 19 h. (réunion ordinaire)

15. **Levée de la réunion**

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 17.

Adoptée à l'unanimité.

P19 - 05 - 086



Mariane Cullen
Maire suppléante



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière

(préparé par Chantal Cormier)